



Refaire battre le cœur de Lodève

Le centre historique de cette sous-préfecture de l'Hérault, autrefois marquée par l'activité textile, s'est vidé de ses habitants. Le projet de parc fluvial de l'urbaniste Simon Teyssou entend redonner envie de vivre en ville.

Par Xavier
de Jarco

Cet hiver, il a beaucoup plu à Lodève. Fin décembre, la Soullondres et la Lergue, les deux rivières qui se rejoignent dans cette sous-préfecture de l'Hérault, étaient en crue. Et, en ce jour de janvier, la pluie tombe encore au pied du Larzac, alors que la période devrait être l'une des plus sèches de l'année. C'est sous ce ciel chargé que l'architecte et urbaniste Simon Teyssou, 52 ans, fondateur de l'Atelier du Rouget, arrive d'Auvergne pour présenter son projet de « parc fluvial » au cours d'une journée marathon. Ce matin, il s'adresse à l'équipe municipale.

En décembre 2025, l'urbaniste a été désigné lauréat de l'opération Quartiers de demain devant deux candidats catalans. Lancé en 2023 par Emmanuel Macron et porté par le GIP-EPAU (Groupement d'intérêt public-L'Europe des projets architecturaux et urbains), ce programme finance en France dix études d'aménagement, choisies sur concours international, dans autant de « quartiers prioritaires de la politique de la ville » (QPV), autrement dit dans les secteurs les plus pauvres du pays. En général, ces mots font penser aux tours et aux barres des années 1960. Mais à Lodève, c'est le centre médiéval qui s'est paupérisé.

Même sous une pluie battante, la ville ne manque pas de charme, avec ses hôtels particuliers aux façades sculptées, sa cathédrale, les collections archéologiques de son musée rénové en 2018. Lodève a connu son heure de gloire au XIX^e siècle, quand elle était renommée pour ses manufactures de drap de laine pour l'armée. De nombreux vestiges industriels en témoignent. L'activité a ensuite lentement périclité. Les derniers ateliers textiles, où l'on fabriquait des collants, ont fermé en 2005. De 1978 à 1996, l'exploitation d'un gisement d'uranium au sud de la Lergue avait apporté une éphémère prospérité. On avait construit des logements pour des mineurs venus du pays stéphanois, des cafés avaient rouvert leurs portes. Mais le déclin reprit après la fermeture de la mine. La ville a perdu mille habitants en quarante ans. Elle en compte aujourd'hui environ sept mille deux cents.

À partir des années 1980, les Lodévois les plus riches abandonnent les rues étroites du centre historique pour

se faire construire un peu plus loin des villas avec jardin. De nombreuses villes en France ont connu le même sort : un peu partout, le patrimoine ancien, jugé moins confortable et moins pratique, est délaissé par ceux qui peuvent s'offrir une maison avec garage dans un quartier pavillonnaire. Tout le travail de Simon Teyssou consiste à inverser la tendance. Au Rouget, dans le Cantal, où il a installé son agence, à Faugères, dans l'Hérault, ou à Cancon, dans le Lot-et-Garonne, il est intervenu pour redonner envie de vivre en ville en apportant de l'espace. Il a aménagé des places, dessiné mairie et école, tracé des parcours pour les enfants. Son action lui a valu le Grand Prix de l'urbanisme en 2023.

Alors que Lodève a toujours tourné le dos à ses deux rivières, l'urbaniste humaniste veut rendre les quais et les berges aux habitants. Écologique et social, son parc fluvial créera « un îlot de fraîcheur dans une ville qui souffre beaucoup du nouveau régime climatique ». Ce sera « le jardin de ceux qui n'en ont pas ». On pourra s'y promener, pique-niquer, faire du sport, bronzer sur l'herbe du solarium, ou aller à la petite plage se tremper les pieds... Mais Emmanuel Macron était pressé. Quartiers de demain s'est déroulé si vite que Simon Teyssou n'a pas eu le temps de présenter le document final aux élus et aux habitants. C'est la raison de sa venue aujourd'hui.

Le parc fluvial doit aider la municipalité à sauver son centre-ville. Un combat qu'elle mène depuis quinze ans. « Nous avons commencé par les bâtiments publics. Beaucoup étaient dans un état catastrophique. La maison de retraite communale n'avait qu'une douche pour quatre-vingt-dix résidents ! » raconte Matthieu Guillot, directeur général des services de la communauté de communes. Ensuite, cinq cents logements ont été réhabilités depuis 2014. Il y a dix ans, près d'un sur cinq était vide (17,6 %). Aujourd'hui, le chiffre est descendu à 13 %. « Mais la difficulté, c'est que cette rénovation ne se voit pas de l'extérieur » : en marchant dans les rues, on remarque surtout les immeubles délabrés, les devantures fermées. La commune a pourtant racheté des boutiques et inversé la « vacance commerciale » : on trouve encore à Lodève boucheries, boulangeries, librairies, pharmacie, fleuriste... « En 2000, il n'y avait pas un café ouvert après 19h30. Aujourd'hui, nous avons cinq bars qui ont tous des programmations musicales, argumente Matthieu Guillot. Mais le temps de l'action publique est trop long pour que les habitants le perçoivent. »

Lodève souffre d'un autre problème : alors que la moitié de la population du centre-ville n'a pas de voiture, mille cinq cents automobilistes entrent chaque jour dans le centre ancien pour travailler. Les autos encombrent rues, places et berges. Simon Teyssou aimerait reporter près de deux cents places de stationnement de l'autre côté de la Lergue, sur un grand terrain aménagé en parking planté. En deux minutes, on rejoindrait la vieille ville en marchant au bord de l'eau. Sous la pluie, l'urbaniste, sa paysagiste Anaëlle Pacaud, l'ingénieur Christian Pardon et les techniciens de la communauté de communes partent observer les berges pour déterminer l'emplacement précis des chemins, des passages submersibles et des passerelles, qui permettront de relier plus facilement les différents quartiers.

Après cet « arpentage », Simon Teyssou et son équipe répondent aux questions du « jury citoyen », réuni à la »

Au confluent
de la Lergue
et de la Soullondres.
À l'horizon 2030,
plage et passerelles
devraient offrir
un « îlot de fraîcheur »
aux habitants.



» médiathèque. Car Quartiers de demain est une opération participative. Les trois candidats ont élaboré leurs propositions avec vingt-quatre volontaires. Deux d'entre eux ont contribué au choix du lauréat dans une commission de dialogue. Mais ce jury n'était pas vraiment représentatif : « Parmi nous, on comptait neuf architectes, urbanistes, paysagistes, un notaire, un cardiologue... Les notables se sont emparés du projet car ils ont vu que c'était bon pour

Trop de voitures encombrent les rues aujourd'hui. Accessible en deux minutes à pied, un grand parking décongestionnera la voirie.



la ville», confie l'un des membres, le médecin Michel Canac. Et la consultation ne s'est pas passée comme prévu : le jury n'était pas formé aux contraintes administratives et, pour des raisons de confidentialité, ne pouvait communiquer avec les techniciens. En plus de l'étude du confluent Souldres-Lergue, le GIP-EPAU et la commune ont demandé aux trois équipes de réfléchir à l'implantation d'une salle de spectacle, avant de renoncer. Les candidats ont planché pour rien. Mais l'un d'eux a refusé d'abandonner l'idée. Le jury citoyen l'a soutenu en votant contre Simon Teyssou. L'urbaniste s'attend donc à un accueil hostile. Finalement, la réunion se déroule dans le calme. Car lors du vote, « nous nous sommes dit : quel que soit le choix final, ça va être un magnifique projet », explique Marion Tarraga, l'une des jurées. On ne sait pas aujourd'hui ce que va devenir cette assemblée ni comment la population du quartier prioritaire y sera associée.

À 18h30, Simon Teyssou, imperturbable sous son pull noir, anime une réunion publique. La salle est pleine : un bon projet d'urbanisme mobilise et fédère. La maire socialiste, Gaëlle Lévêque, fait le point sur le financement. En décembre 2025, le gouvernement, d'un coup de rabot aveugle, a réduit de 70 % le budget du GIP-EPAU : l'argent prévu pour accompagner le programme ne sera pas versé. Or la mairie espérait que l'organisme public appuierait sa recherche de crédits. Car il va falloir aller frapper à une multitude de portes : collectivités territoriales, Agence de l'eau... Tout le monde étant au régime sec, cela ne sera pas facile. « La nouvelle préfète nous a accordé une oreille attentive », assure la maire.

Simon Teyssou invite le public à une promenade sur les berges en diaporama. Il insiste sur le soin apporté au dessin de chaque passerelle ou chemin, afin d'amener de la beauté dans la ville : « Un aménagement, c'est aussi l'expression de la culture. Dans les années 1950, Athènes a décidé de renaturer tous les abords de l'Acropole. Ce travail est aujourd'hui patrimoine de l'Unesco. » La parole est à la salle. Une dame s'interroge sur « la réalité pratico-pratique » du déplacement des places de stationnement. « Ça ne dégrade pas la situation, répond l'urbaniste. L'idée n'est pas de supprimer la voiture, mais de faire une intervention raisonnable et de rendre tous les parcours piétons ou cyclables désirables. » Aucun représentant de l'opposition ne s'exprime. Simon Teyssou a gagné son pari. Quant à la réalisation, il lui faudra attendre le résultat des élections municipales. Gaëlle Lévêque ne se représente pas : cette comédienne de métier, qui joue encore quelques jours par an, ne veut pas devenir une professionnelle de la politique. Elle a un projet de reconversion dans l'artisanat d'art. Les jeux sont donc ouverts entre les listes de gauche et LR, l'extrême droite ne semblant pas en mesure de l'emporter. La prochaine équipe municipale reprendra-t-elle le parc fluvial tel quel ou demandera-t-elle des modifications ? « Nous avons perdu plusieurs milliers d'euros sur Quartiers de demain. Nous ne pourrions pas continuer à travailler gratuitement », avertit Simon Teyssou, en espérant que personne ne lui demandera de tout revoir. Son agence a aussi rédigé un long manifeste commandé par le GIP-EPAU pour faire connaître l'expérience. « Ça nous a épuisés. » Si tout se passe bien, les travaux débiteront en 2028. Et en 2030, le confluent de la Souldres et de la Lergue devrait avoir changé de visage.